



Compte rendu Commission Culture

Etats-Unis

12/10/2016

Présents

ALBET Myriam – Mission Insertion Culture
BADY Vincent – NTH8
BORG Nathalie – Médiathèque Bachut
CHARRETON Clotilde – BmL/Pôle mobile
DALLEVET Guy – Biennale Hors Normes
FERROUD Sara – NTH8
GALMICHE Martin – Conservatoire à rayonnement régional de Lyon
LAMBERT Pauline – NTH8
MAILLET Mélanie – Centre social Etats-Unis et Langlet Santy
PAUL Anaëlle - IFRA
SANTOS Florian – Cie Et si c'était vrai ?
SPICA Giacomo – Cra.p
VOGEL Johanna – Médiathèque Bachut

Excusés

FAYET Céline - CHR D
HITZ Dominique – école Pergaud
LALUC Isabelle – Arts et Développement
LONJON Cécile – Archives municipales
PERROT Robin – Ecole Peguy
PIEGAY Amandine - Alliade
RAKOTONINDRIANA Gabriella – Réussite et avenir pour tous
VALETTE Matthieu – Association Le concept de Snut

Ordre du jour : finalisation du Projet Culturel de Territoire (PCT) ; échanges autour des modalités de sa mise en œuvre collective, y compris au titre de la Charte de coopération culturelle.

Mot de bienvenue par Sylvie Stéfani-Jacob, Adjointe au maire du 8^e arrondissement en charge des affaires culturelles et des animations festives

Rappel du cadre

> **Cycle de réécriture du Contrat de ville** (=cadre global d'engagement des politiques publiques sur les territoires identifiés comme fragilisés) entamé l'année dernière.

- **Contrat de ville métropolitain...**

- ...Décliné à l'échelle des communes : **Convention territoriale de Lyon...**

- ... Décliné en **Projet de territoire**, toutes thématiques confondues...

- ... dont le volet culture est aujourd'hui traduit en **PCT**



> Projet de territoire Etats-Unis quasiment finalisé, suite à une série d'ateliers de concertation. Ces temps de travail ont permis d'amorcer la création des **Conseils citoyens**, instance participative et de dialogue autour des questions liées à la politique de la ville (Loi Lamy, février 2014).

Le conseil citoyen est composé d'un collège d'acteurs locaux et d'un collège d'habitants majoritaire.

Les 4 Conseils citoyens sont en cours de création sur le 8^e, se rencontrent mensuellement pour construire leur fonctionnement interne : labellisation prévue par l'Etat fin de l'année.

Le Conseil citoyen des Etats-Unis est celui qui témoigne, pour le moment, du plus grand nombre d'habitants avec une certaine mixité dans sa composition.

Certains Conseils citoyens souhaiteront peut-être travailler plus spécifiquement sur les questions culturelles/possibilité d'identifier par la suite un référent du Conseil citoyen qui soit présent aux Commissions culture.

> **Commission culture** : instance de travail sur le volet culture de la politique de la ville, par quartier.

Dernière étape cette année pour écriture du PCT, **feuille de route collective en matière culturelle et artistique sur les prochaines années, sur les Etats-Unis**. Grandes priorités partagées, qui répondent entre autres aux enjeux sociaux et urbains du territoire.

Le PCT a été écrit à partir des séances de concertation et des Commissions culture 2015-2016.

> Le contexte budgétaire très contraint impose de réfléchir à de nouvelles manières de travailler et de coopérer, et questionne légitimement la mise en œuvre réaliste des PCT (avec quels moyens ?).

- ⇒ Nécessité de **prioriser les objectifs culturels** que l'on se donne collectivement au sein de ce PCT, conserver 3 ou 4 axes prioritaires que tous les acteurs s'approprient
- ⇒ Le PCT sera **l'outil de référence pour l'appel à projet politique de la ville** : pour d'éventuels **nouveaux projets** financés, pour **faire évoluer les projets structurants** avec les enjeux identifiés (ex : impliquer davantage d'habitants dans la gouvernance...)
- ⇒ Le PCT est également le **levier de mobilisation des institutions culturelles de droit commun** : **Charte de coopération culturelle**. D'ici la fin de l'année, les établissements culturels auront à se positionner sur certains QPV, en fonction des PCT (cf infra).

Echéance : finalisation PCT début novembre.



Finalisation du PCT

Le format et les rubriques ont été repris à partir du précédent PCT.

Les ajouts, précisions, modifications ont été directement faits sur le document PCT (en rouge).

Rubriques « Carte d'identité du territoire » et « quelques projets culturels structurants »

> Faire apparaître plus précisément des projets se déroulant dans le cadre du **Projet éducatif de territoire (PEDT) / temps scolaire, périscolaire, extrascolaire** :

Spécificités du territoire liées à une population jeune importante / à des structures scolaires plutôt nombreuses et des équipements liés à l'enfance. L'articulation entre les trois temps éducatifs reste un enjeu important pour mailler les projets (et les thématiques, les supports...) d'autant que des acteurs culturels du territoire interviennent en partie dans les écoles (et même si le temps scolaire dispose d'un fonctionnement et d'un mode de financement bien spécifique).

→ Sur le temps scolaire, ajouter le Conservatoire (antenne à l'école Giono, sur Santy), qui intervient sur toutes les écoles du 8^e, et, entre autres, les 3 des Etats : Peggy, Fournier, Pergaud. L'antenne a vocation à rayonner sur les territoires alentours, surtout dans la dynamique de restructuration amorcée.

Le NTH8 intervient aussi sur ce temps (« Tous en scène », 14 écoles).

Le PTEAC est un outil pour développer l'éducation artistique et culturelle.

→ Sur le temps périscolaire, des liens thématiques peuvent également être envisagés lors des ALAE et, entre autres, par le biais des animateurs (Centre social).

Dans ce cadre, le Conservatoire propose des concerts à Fourvière à partir de 14h30.

La Bibliothèque municipale s'investit également beaucoup sur le temps périscolaire (et scolaire) : programmation de la Médiathèque du Bachut liée à l'accueil des ALAE, Automne des gones, Bibliobus Jeunesse à Fournier...

> Concernant la forte population jeunesse, une caractérisation plus précise des tranches d'âge pourrait donner des informations sur les publics cibles (enfants/ados...).

Un outil cartographique et statistique, développé par la Ville de Lyon, est disponible en ligne : <http://vlko.org>

Cette plateforme permet de sélectionner différents critères (population, logements, santé...) et d'accéder à des cartes et des graphiques, avec une entrée par territoire prioritaire possible.

Il est possible, si les partenaires le souhaitent, de prévoir une présentation de l'outil en Commission culture.

Les derniers recensements datant de 2011, il est possible que les données démographiques ne reflètent pas tout à fait la réalité de la population (arrivée de nouveaux ménages), mais elles



révèlent une part importante de moins de 18 ans, et notamment de moins de 13 ans, particulièrement dans les IRIS au Sud du quartier (Viviani, Grange Rouge...).

Ajouter la part importante de séniors sur ce territoire (contrastes anciens résidents/nouveaux arrivants).

> Sur les acteurs culturels, distinguer les acteurs culturels de proximité/les grands équipements culturels qui interviennent sur ce territoire (Maison de la danse, BmL).

Rubrique « Enjeux humains et urbains »

> **Question de la centralité** : deux éléments à distinguer :

→ La centralité du quartier des Etats au sein du 8^e : l'objectif en la matière est de raccrocher le secteur aux dynamiques du 8^e et d'attirer davantage de publics des autres quartiers.

→ La structuration spatiale du territoire est spécifique : quartier large, organisé autour de la place du 8 mai 1945 mais composé de plusieurs espaces à l'identité spécifique, plus ou moins isolés : Grange Rouge, Cazeneuve, Viviani, Préssensé... Plutôt « les centralités » dans ce cas.

Il s'agit donc de structurer les relations entre ces quartiers : soit les raccrocher à la centralité, dans une dynamique centre/périphéries, soit créer d'autres polarités « de quartier », organiser des échanges entre les différents centres.

Pour cela, il est nécessaire que les acteurs communiquent, fassent circuler l'information, et partagent cet objectif. La coordination entre tous les acteurs, sociaux, éducatifs, de la Mairie, etc. sera le levier pour la lisibilité et le sens des actions.

Rubrique « Axes culturels »

> **Axe sur la synergie des acteurs** : la question de la dynamiques partenariale suppose la possible co-construction d'outils (numériques ou non) pour :

→ Faire circuler l'information, l'actualité de chacun, entre partenaires culturels, socioculturels, éducatifs, etc. du territoire : un tissu d'acteurs de proximité assez dense qui a des habitudes de travail ensemble, mais dont les actions pourraient davantage se coordonner (ambition d'une dynamique de projet de territoire).

Davantage d'informations permettrait plus de cohérence et de continuité des projets (répartition dans le temps, pas de chevauchement des actions...).

La Direction du Développement territorial dispose d'outils de cartographie interactifs : un outil de localisation des événements/acteurs peut être co-construit avec les partenaires, en fonction des besoins. A travailler en Commission culture (outil numérique ou non, interactif...).

La DDT réfléchit actuellement sur ce type d'outils.



→ Communiquer collectivement auprès des publics et affirmer une dynamique de « saison artistique » : expérimentation lors de la saison festive et citoyenne des Z'Etats (communication papier, numérique, page facebook dédiée), portée et animée par la Mairie du 8^e et alimentée par les acteurs. A pérenniser, à élargir, à anticiper ?

→ Articuler les acteurs de l'insertion et les opérateurs culturels : d'une manière très pragmatique, les référents culture insertion auraient besoin d'une plateforme pour accéder à la liste des acteurs/actions.

Plus largement, les acteurs de l'insertion, qui n'ont pas nécessairement de formation sur la culture, gagneraient à un temps commun avec les opérateurs culturels : imaginer des **ateliers** pour faire du lien ?

→ Informer les publics jeunes des dispositifs de formation et d'enseignement supérieur existants : souvent le manque de renseignement et de lisibilité est un frein au développement de projets et de perspectives de la part de ces publics (cf action Cra.p). Travail de terrain à mener pour les informer sur les dispositifs existants (CFMI, CEFEDM...) mais aussi possibilité de s'appuyer sur un outil qui centralise ces données. Les centres de formation sont également demandeurs.

⇒ Quel(s) outil(s) inventer, en fonction des besoin/objectifs/moyens ? **Imaginer une Commission culture pour co-construire ces outils nécessaires.**

> **Axe patrimoine vivant** : Beaucoup d'actions culturelles (NTH8, MUTG, Cie Et si c'était vrai ?, Grand Lyon Habitat...) ont permis la collecte de mémoires, de témoignages d'habitants, de portraits, etc. : il s'agit désormais de réfléchir sur la manière de restituer, de valoriser, de transmettre et capitaliser cette matière : au-delà de l'archivage, comment impacter les habitants ? Comment rend-on compte du processus ? Comment créer autour de cette matière collectée des moments de rencontre ?

→ Création d'un récit commun du quartier (Histoire et histoires du territoire, patrimoine historique et ordinaire), implique la capitalisation de ces mémoires et un travail collectif des artistes, plutôt que la multiplication des projets.

Cette dynamique doit être conçue de manière étroite avec les habitants, les acteurs éducatifs (temps scolaire), les acteurs de l'insertion, les universitaires...

Comment mobiliser les ressources artistiques sur cette question mémorielle ?

Là-dessus, les institutions culturelles (Musées Gadagne, Archives...) peuvent accompagner les acteurs pour valoriser le travail.

La BmL a construit un jeu facile d'usage type « Timeline », qui peut être réutilisable.



Plus qu'un regard figé sur le passé, l'intervention des artistes sur cette question patrimoniale permet d'aborder la projection vers le futur, sur un quartier en mutation permanente : « Je me souviens » → « J'aimerais bien ». Dans un territoire où l'utopie urbaine a été fondatrice de la morphologie urbaine et architecturale, comment imaginer la ville de demain, la ville imaginaire, idéale ?

> **Axe Publics jeunes** : les jeunes adultes sont un public difficilement mobilisable.

Plusieurs outils existent : chantiers jeunes (ex : institut Lumière), chantier d'animation porté par Grand Lyon Habitat dans le cadre de la rénovation des murs peints, animé par la Cie Et si c'était vrai... Objectif de faire du lien avec les éducateurs de prévention, les acteurs sportifs, pour construire une ambition globale plutôt que des actions « pompier » (question des moyens financiers).

> **Axe lieux et pratiques innovantes** : Problématique d'absence de lieux, en particulier pour les jeunes (plus d'accueil pour les jeunes de plus de 21 ans au CS, pas de café ou de bistrot...).

La question d'un lieu partagé est une attente des habitants et un souhait de plusieurs acteurs associatifs, mais le contenu d'un tel lieu nécessite une réflexion importante sur les modalités, le financement, les objectifs : café culture associatif ? Autre ? Question de la friche artistique ?

Plus largement, la question du lieu renvoie à celle de l'appropriation et de l'usage de l'espace public, privé, accessible, du réinvestissement des espaces interstitiels, abandonnés...

Pour l'instant, les acteurs s'accordent sur la nécessité de ne pas nommer précisément ce lieu et d'investir plutôt cette réflexion collectivement : l'objectif des prochaines années est de créer un laboratoire d'idées collectif, pour expérimenter des pratiques, supports, lieux innovants (tiers lieux, pratiques numériques, ESS...), définir les besoins et les ressources (« chantier »).

Comment le mettre en œuvre collectivement ? Réécriture de la Charte de coopération culturelle

> Chaque acteur aura à contribuer à un ou plusieurs axes du PCT, et des projets existent déjà qui mettent en œuvre les priorités identifiées : comment mutualiser les actions, comment être cohérents ?

> **Charte de coopération culturelle** : document dans lequel s'engagent des grands établissements culturels lyonnais à développer sur fonds propres des actions et projets en direction des quartiers prioritaires.

Charte 4 en cours de réécriture (signature fin de l'année).



> **Point commun de ces établissements** : financements par la Ville de Lyon
/ **Diversité de leurs statuts, de leurs missions, de leurs esthétiques** : développement de la lecture publique, enseignement artistique, soutien à la création et diffusion des œuvres, conservation et valorisation du patrimoine.

⇒ Projets divers à développer sur les quartiers.

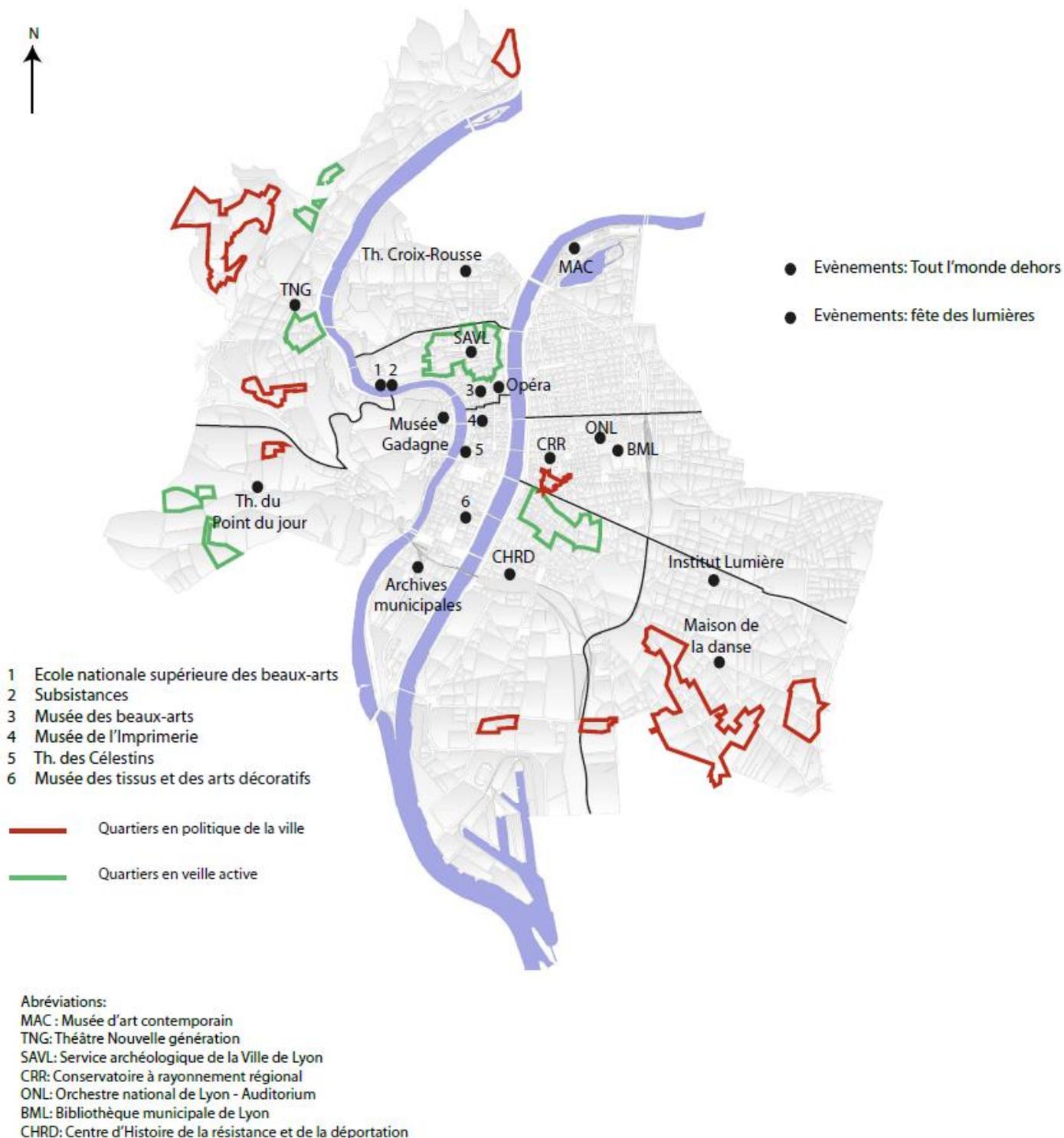
> Objectif : développer des **projets qui ont du sens**, en lien avec le PCT, les dynamiques et attentes du territoire, et avec les partenaires. Aller au-delà de gratuité de l'offre, développer une **présence de l'institution dans les territoires** (aller-vers).

S'appuie donc sur les PCT pour choisir leurs territoires d'engagement/possibilité de les interpeller avant décembre.

> **Charte 3, liste des établissements** :

Archives municipales de Lyon
Maison de la danse
Auditorium / Orchestre national de Lyon
Bibliothèque municipale de Lyon et BM d'arrondissement (médiateurs culturels)
Musée d'art contemporain
Service Archéologique de la Ville de Lyon
Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation
Musée de l'imprimerie
Les Subsistances
Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon
Musée des beaux-arts
Théâtre de la Croix rousse
Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Musées Gadagne
Théâtre des Célestins
Institut Lumière
Musée des tissus et des arts décoratifs
Théâtre du Point du jour
Direction des événements et de l'animation – Fête des Lumières
Direction des événements et de l'animation – Tout l'Monde dehors
Opéra national de Lyon
Théâtre Nouvelle génération

Entrée dans la Charte de nouveaux établissements Ville de Lyon (Nuits sonores...); écriture d'une Charte de coopération culturelle métropolitaine, mobilisant des équipements métropolitains, qui pourront choisir de s'engager sur des QPV lyonnais : Biennales, Journées européennes du patrimoine, Musée des Confluences, Musée gallo-romain, Archives départementales et métropolitaines.



Merci à tous pour votre présence !